



Encadrement des avantages & Transparence

DATES

07 OCTOBRE 2025
17 MARS 2026
11 JUIN 2026

DURÉE

1 JOUR

TARIF

*1 000€ HT
PAR
PARTICIPANT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900 € HT / participant



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la réglementation relative à l'encadrement des avantages (ancienne loi dite « Anti-Cadeaux »)
- Identifier les spécificités des relations avec les professionnels de santé et les activités concernées
- Maîtriser les obligations réglementaires applicables
- Savoir distinguer les cas nécessitant une déclaration ou une autorisation
- Analyser les documents nécessaires : programmes, autorisations de cumul d'activités, lieux d'intervention
- Identifier les autorités compétentes et les plateformes associées (IDAHE2, EPS)

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire



PUBLIC

- Directeur juridique, juriste
- Personne en charge de la compliance
- Chargé d'affaires réglementaires
- Toute personne ayant des interactions avec les professionnels de santé



PROGRAMME

1. Principe de l'encadrement des avantages

- Acteurs concernés
- Types d'avantages
- Dérogations et seuils applicables

2. Procédures à respecter & sanctions

- Déclarations et autorisations
- Conventions simplifiées

3. En pratique

- Utilisation des téléprocédures (IDAHE2, EPS)
- Retours d'expérience et rôle des ordres professionnels

4. Transparence des liens d'intérêts

- Présentation du dispositif
- Cas pratiques et mises en situation

5. Conclusion

- Comparaison entre les dispositifs : encadrement des avantages vs transparence des liens d'intérêts